

BELGIUM

Rue Deschamphelerstraat, 24
Bruxelles 1080 Brussel

tel 2 425 03 00
fax 2 425 34 60
tlx 63607 MSF B
ccp-pcr 000-0000060-60



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MARDI 23 JUIN 1992**

Présents : Dr Ph. AUTIER, Dr J.-B. BURRION, Dr P. GIGASE, P. HERMANT, Dr J.-M. KINDERMANS, A. KRINGS, J. KUCZKIEWICZ, E. VERMEERSCH, M. WOLFF.

Excusés : Dr K. LAOUABDIA-SELLAMI, Dr R. MOREELS, D. RENARD

Invités : Dr J.-P. LUXEN, Dr G. DALLEMAGNE, Dr Cl. BOURGEOIS, J. DESMETTE, Dr A. DESTEXHE, D. FELDHEIM, Dr P. HARZE, Dr M. HENKENS, W. LORENZI, W. STAVELOZ, Dr L. VANDERVEKEN, Dr J. VAN ERPS, Y. ZEEGERS-JOURDAIN

Excusés : Dr Cl. BOURGEOIS, D. FELDHEIM, Dr L. VANDERVEKEN

Rapporteur : M. COLPAERT.

Animation du C.A. : E. VERMEERSCH

Erwin Vermeersch remercie le bureau international de nous avoir prêté ses locaux à l'occasion de cette réunion du Conseil d'Administration.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 JUIN 1992

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 06 juin 1992 est approuvé à l'unanimité des membres présents moyennant la modification suivante :

Page 10, intervention de Jules Desmette sur la loi de 21. La phrase est remplacée par : "La loi de 21 qui régit les asbl précise que la mission de l'AG est d'établir la politique générale de l'association. Le rôle du C.A. est de veiller à ce que celle-ci soit bien appliquée"

2. SPONSORING (Pierre Harzé)

Suite à la demande du Conseil d'Administration, Pierre Harzé a réalisé un "code de conduite des activités de Mécénat, Sponsoring, Publicité". Même s'il n'y a pas eu de dérapages au niveau du sponsoring ces dernières années, nous nous devons de déterminer clairement le champs dans lequel nous pouvons travailler.

Il propose un document synthétique qu'il commente, dégagant les axes sur lesquels le Conseil d'Administration doit se prononcer. Au cas où certaines activités proposées sortaient du cadre, Pierre Harzé s'engage à solliciter l'avis des membres du Conseil d'Administration à cet égard.

Paul Gigase se demande si les antennes entrent dans la catégorie II ou III de la sphère sponsoring. Pierre Harzé répond qu'en principe elles se trouvent à cheval entre ces deux catégories (tierce personne qui communique sur un ou des événements de récolte de fonds au profit MSF). Si MSF décide de communiquer sur un événement réalisé par une antenne, tel le marathon de New York, cette activité entrera dans la catégorie II (MSF communique sur un ou des événements destinés à la récolte de fonds).

Y a-t-il réellement une différence entre le point II et le point III se demande Anne Krings. Pour le grand public, cette différence est fondamentale répond Pierre Harzé. Il est par exemple important que MSF communique sur la Royale Belge lors du changement de locaux afin que le grand public ne pense pas que MSF jette son argent par les fenêtres dans un déménagement coûteux.

Jean-Marie Kindermans estime qu'il y a très peu de critères pour pouvoir se prononcer. Il y a un certain flou qui existe quant à la moralité du mécène et les avis peuvent diverger. Comment dès lors se donner les moyens de ne plus passer systématiquement devant le C.A. à chaque proposition de sponsoring. Walter Lorenzi se demande comment régler le problème de l'actionnariat qui est également subjectif. Pierre Harzé comprend bien ces préoccupations mais estime qu'il y a de évidences dans la moralité du mécène (ex. FN). La question du don privé relève du même problème ajoute-t-il. Dieu sait qui sont les donateurs anonymes. La moralité du sponsor est une chose dit Paul Gigase, mais ce qui est important c'est l'idée qu'en a le grand public.

Pierre Harzé souhaite rappeler aux membres du Conseil d'Administration qu'il n'y a pas eu de grosses bêtises jusqu'à présent au niveau du sponsoring et qu'il n'y a aucune raison que cela change. Le but ici est de tenter d'établir des bases communes.

Il faudra toujours prendre une décision au cas par cas, dit Walter Staveloz. Il y a quelques années, nous aurions probablement été ravis de mener une action avec Benetton; ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Il s'agit d'une décision qui peut être prise par l'exécutif afin que la communication puisse continuer à travailler et ne doive pas attendre de passer chaque fois devant le Conseil d'Administration et risquer ainsi de perdre une bonne occasion de collaboration.

Anne Krings regrette que jusqu'à présent nous ne soyons jamais parvenus à lister qui sponsorise et pour quelle somme. Pierre Harzé répond que toutes les activités seront identifiables à partir de cette année-ci.

Jean-Pierre Luxen trouve que le document réalisé par la communication est assez prudent, voire réducteur; peut-être n'allons nous pas assez loin. Il suggère dès lors que chaque proposition de sponsoring (refusée ou acceptée) soit replacée dans une sphère et présentée au C.A. dans six mois. Le C.A. pourra alors décider si la procédure lui convient.

Jean-Marie Kindermans opte pour une délégation totale à l'exécutif avec évaluation dans 6 mois. Erwin Vermeersch est également de cet avis mais ajoute que la communication doit se réserver le droit de demander l'avis du C.A. en cas de doute. Philippe Autier souhaite ajouter une réserve quant à la sphère pub. A son avis, les propositions entrant dans ce cadre devraient toujours avoir l'approbation préalable du C.A.

Conclusion : Le Conseil d'Administration passe aux votes :

I. Le C.A. donne-t-il carte blanche à l'exécutif pour prendre une décision concernant le sponsoring, selon le code de conduite proposé, avec une information rétroactive et une évaluation dans les 6 mois ? Oui à l'unanimité.

II. Les activités entrant dans le cadre de la sphère Pub doivent-ils avoir l'approbation préalable du C.A. ? Oui : 1 voix - Non : 7 voix.

3. EX-YOUGOSLAVIE (Alain Destexhe)

Suite aux événements qui se passent actuellement en Ex-Yougoslavie, Alain Destexhe souhaite faire la proposition suivante à MSF-B : mener une action médiatique d'envergure afin de rappeler le drame bosniaque et la responsabilité européenne en la matière. Il propose de placer un grand panneau lumineux, dans un endroit fort fréquenté (ex : la Grand Place de Bruxelles), comprenant un compteur indiquant le nombre de morts et un slogan qui pourrait être "que fait l'Europe ?" et signé MSF.

S'il trouve l'idée séduisante, Jean-Pierre Luxen estime que nous n'avons aucune légitimité sur la Yougoslavie car nous n'arrivons pas à mener une action concrète alors que des convois appartenant à d'autres organisations sont passés. Philippe Autier rappelle que nous avons eu 2 blessés en Croatie. Alain Destexhe ajoute que nous sommes présents en Croatie depuis le début de la crise et que nous continuons à faire passer des secours.

Il y a un problème politique majeur en Europe autour de cette crise, dit Georges Dallemagne. Un des objectifs de MSF pourrait être de faire cesser cette guerre en mobilisant l'opinion publique et en faisant pression sur les politiciens.

Pourquoi n'entame t-on pas une action similaire en faveur de la Somalie fait remarquer Anne Krings. Pourquoi y a-t-il deux poids et deux mesures ? En tant que citoyen répond Alain Destexhe, notre responsabilité est différente. Nous avons la possibilité de faire arrêter le massacre en Yougoslavie alors que ce n'est pas le cas pour la Somalie.

Jan Van Erps estime que ce n'est pas le rôle de MSF de demander une intervention armée en Yougoslavie. Alain Destexhe répond que nous n'appelons pas une intervention militaire mais que nous interpellons des politiciens qui se doivent de prendre leurs responsabilités.

Pierre Harzé rappelle que le 25 juillet est la date anniversaire du début du conflit en Yougoslavie.

Conclusion : le Conseil d'Administration passe au vote sur proposition d'Alain Destexhe. Pour : 3 voix - Contre : 2 voix - Abstention : 3 voix.

Le C.A. charge l'exécutif de la mise en oeuvre de cette décision.

4. INFORMATIONS DE L'EXECUTIF ET QUESTIONS DU C.A.

41. CEE (Jean-Pierre Luxen)

Suite au contrôle financier mené par le Fonds d'Aide d'Urgence dont nous avons fait l'objet, nous nous efforçons de trouver des solutions et d'élaborer des propositions nous permettant de légaliser la situation. Une première proposition sera faite en juillet.

42. CECOM (Jean-Pierre Luxen)

MSF n'ayant pas été entièrement satisfait des premières conclusions de l'audit, un tour des services est fait actuellement afin de tenter d'améliorer le fonctionnement. Certains axes seront dégagés de ces dernières conclusions par les directeurs de service lors week-end des 9 et 10 juillet.

Ceux-ci seront ensuite présentés au Conseil d'Administration.

43. Opérations (Georges Dallemagne)

Il est rassurant de constater que nos opérations sont fortement tournées vers l'Afrique.

Mozambique

Outre le volet "gestion en aide alimentaire", nous mettons sur pied un système nous permettant de repérer les poches de famine à temps. Cette mission est coordonnée au niveau européen.

Somalie

Suite au retrait de nos équipes pour des raisons de sécurité, nous demandions si nous devons poursuivre nos actions à Kissimayo. Après le passage de Pierre Harzé, il s'avère qu'il est impératif que nous poursuivions nos activités là-bas car la situation nutritionnelle est catastrophique. Lors de son passage en Somalie, Pierre Harzé a été choqué de la situation rencontrée qui est comparable à celle que nous avons connue en '84 à Korem en Ethiopie. Le taux de mortalité est ahurissant. Il s'agit d'un drame majeur dont nous commençons à percevoir l'ampleur. Nous tentons de communiquer un maximum sur ce qui se passe en Somalie et dans la Corne de l'Afrique en général; nous avons eu 4 passages dans les journaux télévisés; des passages sur les chaînes hollandaise, suisse et britannique.

Kenya

Nous y sommes actifs à deux niveaux :

- aide nutritionnelle auprès des populations déplacées nomades (Wajir et El Wack)
- à IFO 3, un camp pour réfugiés somaliens.

Ethiopie

Nous avons été sollicités afin d'apporter une aide dans le Sud auprès des réfugiés somaliens.

Mali

Nous avons dû retirer nos équipes pour des raisons de sécurité. Nous analysons actuellement la possibilité de poursuivre nos actions ou pas.

Tchad

Il y a eu des événements dans le Nord. N'Djamena n'a pas été prise mais l'équipe est en état d'alerte.

Zaire

Georges Dallemagne s'est rendu au Zaire dans le cadre de la réorientation de certains projets. Il a été extrêmement enthousiasmé par l'espace de travail qui existe pour MSF. La demande est énorme de la part des Zairois et des bailleurs de fonds.

Irak

Nous sommes en phase de rupture totale avec le gouvernement irakien. Nos visas sont arrivés à échéance. Notre équipe a quitté Bagdad pour se rendre au Kurdistan. Nous continuons à mener notre action à Sayed Sadiq où il y a un grand camp de réfugiés. Nous nous devons de gérer ce départ d'Irak au point de vue de la communication.

44. Administration (Jules Desmette)
- Il y a actuellement 75 salariés au siège, ce qui reste dans la ligne acceptée par le Conseil d'Administration.
- Un problème se pose au niveau de la crèche suite au passage de l'ONE. Si nous désirons poursuivre cette activité, nous devons nous contraindre à des modifications réglementaires qui auront un impact budgétaire (notamment augmentation du personnel).
45. Service Médical (Myriam Henkens)
Un certain nombre de décisions ont été prises suite à la réunion médicale internationale qui s'est tenue à Bruxelles (Medical News, Santé des expatriés). Une demande a été faite à AEDES et Epicentre afin que ceux-ci donnent de plus amples informations sur le fonctionnement en réseau.
46. Logistique et Technique (Walter Lorenzi)
Il se pose un problème étant donné le prolongement de la mise en disponibilité d'Anne-Mieke et Alain chez Transfer, et le départ de Walter Lorenzi sur le terrain au mois d'août. La Logistique et Technique se trouve donc dans une position inconfortable.
47. Campagne Grand Public (Pierre Harzé)
L'acceptation de l'opinion publique est bonne. Les articles repris dans la presse sont favorables au positionnement de MSF sur le sujet. Nous avons bien sûr quelques réactions négatives émanant du grand public mais elles sont rares et du type très "primaire". Nous avons reçu les félicitations de Bert Cleymans (NCOS), d'Amnesty International et plusieurs administrateurs de différents journaux.
Jean-Pierre Luxen propose de faire rebondir cette campagne sur le slogan car il y a beaucoup de personnes qui sont prêtes à prendre la balle au bond.
47. Action OVR sur la Yougoslavie (Pierre Harzé - Paul Hermant)
Suite à la décision du C.A. précédent, Pierre Harzé et Paul Hermant ont travaillé sur les possibilités de jonction entre la Belgique et la Yougoslavie. Etant donné l'urgence, ils avaient imaginé un contact téléphonique plutôt qu'un contact écrit. Pour ce faire, ils avaient envisagé la publication d'une série de n°s de télépho. dans les quotidiens belges. Suite à différents contacts, il semble que cela ne pourra pas se faire. Il faut tenter de continuer par d'autres moyens.
48. Statut mission (Jean-Marie Kindermans)
A l'occasion de deux visites sur le terrain dans des missions long terme, Jean-Marie Kindermans s'est rendu compte que les salaires offerts par MSF étaient assez élevés.
Il pense qu'il faudrait plutôt favoriser financièrement les personnes travaillant dans l'urgence afin de motiver les "long-termistes" à s'y investir.

Jean-Pierre Luxen dit que cette décision avait été prise il y a 4 ans en vue de garder les gens et d'assurer des cadres. Il ajoute que si nous réalisons une analyse globale des salaires sur le terrain, nous nous trouvons en-dessous du statut d'autres ONG travaillant avec nous. D'autre part, afin de ne pas léser les "urgentistes", nous avons décidé de les salarier ajoute-t-il.

Le problème ne se situe pas uniquement à ce niveau dit Jean-Benoît Burrion : certains projets mériteraient de profiter du know-how d'anciens MSF qui se "gaspillent" dans des projets long terme.

Anne Krings ajoute que les divergences de salaire entre le terrain et le siège pourraient amener des tensions. Janek souligne que la mission Tchad avait également évoqué le fait que certaines personnes du siège n'étaient pas bien payées par rapport au terrain.

49. Suppression du service militaire (Paul Hermant)

Paul Hermant propose que nous parlions prochainement du remplacement du service militaire par le service civil afin d'apporter des solutions.

Erwin Vermeersch propose de placer dorénavant ce point en fin de réunion afin que le C.A. puisse se consacrer en priorité aux plus gros dossiers.

5. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre Luxen souhaite que la préparation des réunions du Conseil d'Administration soit plus rigoureuse. Il propose que le président, le secrétaire, le président de séance et lui-même se réunissent 15 jours avant le Conseil d'Administration afin de définir l'ordre du jour.

Marc Wolff estime également qu'il faut professionnaliser le Conseil d'Administration. Il est très difficile dit-il d'assurer le secrétariat tout en animant le débat. Le contenu du rapport tel qu'il est réalisé actuellement est très complet mais il gagnerait en lisibilité en le condensant aux décisions prises. Il souhaite également que le C.A. puisse se prononcer sur des textes préparés clairement à l'avance.

Conclusions : le C.A. décide à l'unanimité des points suivants :

- il réfléchira sur la pertinence d'un secrétariat permanent.
- il accepte la proposition de Jean-Pierre concernant la préparation de l'ordre du jour. Des dates sont arrêtées :
 - . C.A. de juillet : Reginald Moreels. Réunion le 7.7
 - . C.A. d'août : Marc Wolff. Réunion le 4.8
 - . C.A. de septembre : Jean-Benoît Burrion. Réunion le 25.8
 - . C.A. d'octobre : Paul Hermant. Réunion le 22.9
 - . C.A. de novembre : Janek Kuczkiewicz. Réunion le 27.10
 - . C.A. de décembre : Anne Krings. Réunion le 17.11

- le groupe de travail formé lors du C.A. précédent se réunira en vue de définir l'agenda.
- successivement 2 C.A. restreints (administrateurs + conseil de direction) et 1 C.A. ouvert dont le thème serait de l'ordre du débat.
- outre le rapport dans sa version intégrale, un rapport plus succinct sera réalisé par le président de séance et le secrétaire.

6. APPROBATION DE LEGS

Le C.A. marque son accord sur l'acceptation du legs de Madame Jeanne Wiart et s'engage à ce que les biens immeubles éventuellement inclus dans ce legs soient vendus. Le montant de ce legs sera affecté à l'assistance technique médicale.

Prochain Conseil d'Administration : le mercredi 22 juillet à 18.30h.

